

BONNES PRATIQUES



- Le préalable à toute activité est le dépôt d'un dossier d'inscription de la famille au guichet unique.
- Par la suite, les inscriptions, désinscriptions, signalement d'absence se font sur le portail famille avec une clé enfance fournie par la Mairie.
- La fréquentation à une activité nécessite une inscription préalable, écrite.
- « régulier » = régulièrement selon la fréquence indiquée – « occasionnel » = nécessite d'indiquer au guichet des jours et heures et/ou fournir un planning.
- les tarifs appliqués sont en fonction du quotient familial. Sans indication, il sera fait application de la tranche la plus élevée.

- o **Transports :** j'indique au guichet les jours et le point d'arrêt ; j'indique au guichet les éventuelles modifications.



- **Rappel :** tout enfant non prévu au transport scolaire **du soir** sera conduit en garderie. La prestation de garderie sera facturée.

- o **Restauration scolaire :** j'indique au guichet les jours de repas (2 repas par semaine minimum pour les maternelles, 4 repas par semaine pour les élémentaires) ; j'indique au guichet les éventuelles modifications.



- **Rappel :** Pour toute annulation (même en cas de sortie scolaire), je contacte la mairie avant 10h00 et je confirme par mail ou je passe directement par le portail famille (signalement d'absence). Le 1^{er} repas est déduit. Au-delà, je fournis à la mairie un certificat médical sous 8 jours.

- o **Accueil périscolaire :** j'indique au guichet les jours, heure d'arrivée le matin et heure de départ le soir ; j'indique au guichet les éventuelles modifications.



- **Rappel :** Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.
Mercredis de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Jours de vacances de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

- **2020/2021 : TEST PROLONGE :** Pour les enfants scolarisés à Nouan, un accueil périscolaire est ouvert dans les locaux de l'école de Nouan de 8h00 à 9h00 et de 16h30 à 17h30.

Si votre enfant va en garderie avant 8h00, vous le déposez à Bulle de Mômes. Il n'est pas nécessaire de l'inscrire au transport scolaire.

Si votre enfant va en garderie après 17h30, vous le récupérez à Bulle de Mômes. Il n'est pas nécessaire de l'inscrire au transport scolaire.

- o **ALSH Mercredi :** j'indique au guichet les jours et heure d'arrivée et de départ le matin et le soir ; j'indique au guichet les éventuelles modifications.



- **Rappel :** Au plus tard le lundi précédent (12h00) le mercredi concerné, j'informe la mairie des réservations et/ou annulations par écrit ou mail. Sans annulation avant ce délai, la réservation est facturée (sauf présentation d'un certificat médical sous 8 jours).

- Journée complète de 9h00 à 17h00 ; Matin avec repas : 9h00 à 13h30 ; Après midi avec repas : 12h00 à 17h00
Les arrivées et départs se font dans les locaux du centre de loisirs Bulle de Mômes.

- o **ALSH Vacances :** j'indique au guichet les jours, heure d'arrivée le matin et heure de départ le soir ; j'indique au guichet les éventuelles modifications.



- **Rappel :** Journée complète de 9h à 17h00

- Petites vacances : j'informe la mairie des réservations à la journée au plus tard aux dates qui me seront communiquées, aux horaires d'ouverture de la Mairie. Au plus tard à ces mêmes dates et heures, j'annule par écrit ou mail. Sans annulation avant ce délai, la réservation est facturée (sauf présentation d'un certificat médical sous 8 jours).



- Grandes vacances d'été : j'informe la mairie des réservations à la semaine au plus tard aux dates qui me seront communiquées, aux horaires d'ouverture de la Mairie. Au plus tard à ces mêmes dates et heures, j'annule par écrit ou mail. Sans annulation avant ce délai, la réservation est facturée (sauf présentation d'un certificat médical sous 8 jours).



J'ai complété mon dossier en cochant « régulier » le mercredi : mon enfant est inscrit tous les mercredis - s'il ne vient pas les animateurs sont amenés à s'inquiéter de son absence, ce qui peut nuire à la qualité de l'accueil des autres enfants - les réservations seront facturées.



J'ai complété mon dossier en cochant « régulier » pour le transport : mon enfant est inscrit tous les jours au transport - s'il ne vient pas, les accompagnateurs sont amenés à chercher mon enfant, notamment le soir, ce qui peut générer un retard et ainsi nuire à la qualité de l'accueil des autres enfants.

Je fais attention à ne pas inscrire mon enfant à l'accueil périscolaire et au transport scolaire en même temps.



J'ai complété mon dossier en cochant « régulier » pour l'accueil périscolaire : mon enfant est inscrit tous les jours à la garderie - s'il ne vient pas les animateurs sont amenés à chercher l'enfant, notamment le soir et à s'inquiéter de son absence, notamment le matin, ce qui peut nuire à la qualité de l'accueil des autres enfants.

En cas de doute sur vos inscriptions, les agents de la Mairie chargés de vous accueillir restent à votre écoute pour mieux répondre à vos besoins quotidiens.